

Réunion du conseil d'établissement de l'École internationale de Montréal

28 janvier 2020

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h10.

Sont présents :

MEMBRES PARENTS

Émilie Bélanger, parent du primaire et présidente

Claudie Lévesque, déléguée au comité de parents CSDM et parent du primaire

Pascal Cyr, parent du primaire

Louis-Antoine Blais-Morin, parent du primaire

Geneviève Janveau, parent du secondaire (mandat d'un an)

Nicolas Légaré, parent du secondaire

Geneviève Emond, parent du secondaire

Substitut secondaire : Émilie Guertin

MEMBRES ENSEIGNANTS

Danya Vidal, enseignante au primaire

Houda Bakas, enseignante au primaire

Élie Dagenais, enseignant au secondaire

Caroline Berger, enseignante au secondaire

MEMBRES DU PERSONNEL

Robert Desalliers, représentant du service de garde

Soledad Neira, psychoéducatrice primaire et secondaire

Substitut : Lise Corbin

MEMBRES ÉLÈVES

Zoé Bellemare-Alford

Camille

ÉQUIPE DE DIRECTION

Luc Claude, directeur

Nadia Gray - directrice adjointe

2. Mot de bienvenue

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Période réservée au public

Aucun public n'est présent.

5. Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019

5.1 Suivi sur la journée du 20 décembre

Selon la description du directeur, la journée du 20 décembre a été fort agréable.

5.2 Choix de cours au secondaire

Le directeur explique les derniers faits. Il y a eu une soirée d'information donnée aux parents du secondaire à propos des choix de cours à faire en 4^e et en 5^e secondaire. Les parents et les élèves ont à faire un choix entre un cours de mathématiques enrichies et un cours de mathématiques non enrichies. La décision de proposer un cours non enrichi est en partie liée au projet éducatif, dans lequel l'équipe école doit viser à réduire les sources d'anxiété chez les élèves.

Les réponses des parents au sujet des choix de cours ont été reçues tout récemment. La direction constate qu'il y a très peu de parents qui ont opté pour le cours non enrichi. La très forte majorité des parents a opté pour l'option de mathématiques enrichies. Le faible nombre d'inscriptions fait en sorte qu'il ne sera probablement pas possible d'offrir le cours non enrichi. Les élèves se retrouveront donc tous dans le cours enrichi. C'est une déception pour l'équipe école qui connaît la situation des élèves : une proportion non négligeable est en situation d'échec dans la première moitié de l'année. La plupart des élèves parviennent à atteindre la réussite, parfois au prix de grande anxiété.

La direction se donne dans les prochains jours la liberté de rencontrer certains parents pour tenter de faire modifier le choix de cours. Cependant, les parents restent libres de leur décision finale.

Un membre-parent du Conseil explique qu'il était présent à la rencontre d'information. Il a trouvé que les 30 minutes allouées pour cette rencontre étaient insuffisantes pour répondre aux questions. Il a aussi constaté que le message présenté ne démontrait pas clairement pourquoi certains élèves devraient s'inscrire dans le cours non enrichi. On expliquait qu'il y aurait des orthopédagogues ou d'autres formes d'aide pour aider les élèves en difficulté. Le membre-parent recommande de retravailler la façon de présenter le message pour être prêt à faire face aux questions des parents sur les conséquences du choix de parcours en mathématiques.

La direction explique qu'il y a en effet lieu de revoir la façon dont on présente les options tout en continuant de présenter honnêtement les options. Aussi, l'équipe-école pourra réfléchir à développer des critères pour une recommandation du parcours recommandé en fonction des résultats en 3^e secondaire. Un membre-parent explique qu'il faudra porter attention à ne pas créer une anxiété supplémentaire pour les élèves à propos des conséquences de leurs résultats en 3^e secondaire.

Un membre-professeur demande s'il y a un préalable officiel pour le cours de mathématiques enrichies. La direction répond qu'il n'y a pas de préalable pour le cours de 4^e secondaire.

Un membre-parent recommande qu'il y ait un conseiller en orientation présent lors de la prochaine rencontre d'explication des choix de cours. Un autre membre-parent recommande qu'on commence à aborder le sujet du choix de cours plus tôt dans l'année pour permettre aux parents et aux élèves de mieux murir leur réflexion à ce sujet.

Finalement, la direction constate qu'il n'y aura probablement pas assez de parents qui ont fait le choix d'inscrire leur enfant au cours optionnel de plein-air pour permettre de donner ce cours.

Un suivi sera fait par la direction quand les inscriptions auront été finalisées.

5.3 Suivi à propos des lettres commentant le projet de loi 40

La présidente a rédigé deux lettres commentant le projet de loi 40. La première lettre indique le désaccord du CÉ quant à l'adoption du projet de loi 40 tel que proposé, et fait part de la satisfaction du Conseil quant au travail de la commissaire scolaire Mme Marie-José Mastromonaco. Le conseil demande d'ailleurs d'envoyer cette lettre en copie conforme à Mme Mastromonaco et aux présidents des Comités de parents (Québec et CSDM). Mme Émond propose l'envoi de cette lettre, appuyé par Mme Levesque; la proposition est adoptée à l'unanimité.

La deuxième lettre explique que le Conseil s'oppose à une disposition de la loi qui l'obligerait à réduire substantiellement le nombre de membres au Conseil d'établissement. On y fait valoir la situation particulière de l'École internationale de Montréal, qui regroupe deux ordres d'enseignement. Mme Lévesque propose l'envoi de cette lettre, appuyé par Mme Geneviève Émond. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les deux lettres sont jointes au PV.

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2019 est proposée par M. Légaré, appuyé par Mme Janveau. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt n'est à déclarer.

7. Conseil étudiant

Les membres-étudiants du Conseil présentent les activités récentes et à venir du Conseil étudiant.

Le Conseil étudiant a organisé des festivités dans le cadre du nouvel an lunaire.

À partir du 20 janvier, le Conseil étudiant commencera à organiser des activités autour de la fête de la St-Valentin et autour de la journée interculturelle.

8. Fondation et OPP

La Fondation va reprendre le mandat de fournir un polo pour les élèves au primaire. Ce polo pourra être porté lors des événements spéciaux et des sorties. La Fondation a le champ libre pour choisir n'importe quel fournisseur.

La direction est en attente d'une proposition précise pour ajouter à l'uniforme un vêtement avec les logos de l'école et de la Fondation.

Un membre-parent explique qu'elle est très contente du modèle de bouteille d'eau vendue lors de la dernière activité de levée de fond. Cette levée de fond a d'ailleurs été couronnée de succès quant au nombre de bouteilles vendues, surtout au niveau primaire.

La directrice-adjointe au niveau primaire fait part au Conseil des dernières rencontres de l'OPP. Il règne une belle énergie dans les rencontres. Les membres de l'OPP commencent à organiser des activités et ils auront bientôt des projets précis à proposer. Ils seront aussi impliqués dans la semaine des enseignants.

9. Activités éducatives, culturelles et sportives

9.1 Service de garde

Aucune activité éducative, culturelle ou sportive nécessitant l'approbation au Conseil d'établissement n'est présentée lors de cette réunion.

9.2 Primaire

La directrice-adjointe au primaire présente trois activités prévues pour les classes de maternelles et de deuxième année. L'une de ces activités avait déjà été approuvée par le Conseil, mais la date a été modifiée.

En plus des activités présentées dans le document envoyé aux membres du Conseil, il est présenté une sortie à l'école de cirque de Verdun le 24 avril pour les élèves de 5^e et 6^e années. Les frais seront de

- 15\$ assumés par l'école
- 13\$ assumés par les parents.

Ces frais incluent le transport en autobus.

Mme Janveau propose d'accepter le plan d'activités, tel que présenté. Cette proposition est appuyée par M. Desalliers et adoptée à l'unanimité.

9.3 Secondaire

La direction présente plusieurs activités au niveau secondaire. Ces activités sont normalement préalablement approuvées par le CPEPE (où siègent des professeurs du secondaire) avant d'être présentées au Conseil d'établissement, mais le calendrier des réunions fait en sorte que leur présentation au CPEPE sera le jour suivant la réunion du Conseil d'établissement. De façon exceptionnelle, les activités seront donc approuvées par le CPEPE après avoir été approuvées par le Conseil d'établissement.

Une membre-étudiante du Conseil est une bénévole pour une des activités présentées : la tournée de classe présentation des PAF. Pour cette activité, plusieurs élèves ont eu 40h de formation de la part de la maison Jean-Lapointe pour qu'ils puissent être des experts à propos de la prévention des dépendances et de la toxicomanie.

Parmi les activités présentées, la « Passation QES » est un sondage auprès des élèves portant sur le climat à l'école. Le résultat de ce sondage sera retourné à l'école pour aider à la rédaction du plan de lutte à la violence.

Les activités sont approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil.

10. Levée de fonds

La direction présente une activité de levée de fonds prévue au niveau secondaire : « Une nuit contre le cancer ». L'objectif de cette activité est d'amasser 10000\$ pour la lutte contre le cancer. Cette activité est organisée en collaboration avec la Société canadienne du cancer qui a fourni un budget de 1000\$ pour assumer les frais d'organisation de cet événement. C'est la première fois que l'école organise cette activité. Les élèves participants passeront une soirée à l'école (le lendemain est une journée pédagogique). Il y aura des adultes accompagnateurs pour cette activité. Les frais d'inscription seront de

15\$ par élève qui souhaite participer. S'il y a davantage de demande d'inscription que de places disponibles, ce sera « premier arrivé, premier servi ».

Les activités sont approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil.

11. Approbation de l'utilisation des locaux

Aucune activité ne nécessite l'approbation du Conseil pour l'utilisation des locaux.

12. Planification éducation à la sexualité au niveau primaire

Le Conseil n'a pas à discuter des thèmes abordés dans les cours d'éducation à la sexualité puisque les contenus sont déterminés par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Par contre, le Conseil doit autoriser le plan indiquant qui et quand présentera le contenu aux élèves.

Pour planifier l'enseignement des thèmes d'éducation à la sexualité, les professeurs du primaire ont été libérés pour travailler avec une conseillère pédagogique de la Commission scolaire. Le directeur souligne la chance d'avoir une équipe de professeurs et de professeurs ouverts à l'enseignement du contenu portant sur l'éducation à la sexualité.

L'enseignement se fera par les professeures et les professeurs, en collaboration avec le CLSC, l'infirmière de l'école et la travailleuse en éducation spécialisée. Il n'y a pas de budget alloué par le Ministère pour engager des personnes-ressources pour donner l'enseignement. Engager d'autres ressources pourrait facilement engendrer des dépenses de plus de 15000\$.

Un membre-parent du Conseil souhaite remercier une professeure au niveau primaire qui a fait parvenir une lettre très claire aux parents expliquant quels sera le contenu enseigné aux élèves de sa classe dans le cadre de l'éducation à la sexualité.

Un membre-parent du Conseil demande ce qui est prévu si un élève divulgue à un membre de l'équipe-école d'une situation d'agression sexuelle. La direction répond que l'équipe-école se tournerait vers les professionnels de la CSDM pour obtenir du soutien. D'ailleurs, la conseillère pédagogique de la CSDM viendra bientôt faire une présentation sur ce sujet aux éducatrices du service de garde.

La direction explique finalement que la planification de l'éducation à la sexualité au niveau secondaire se fera prochainement et sera ensuite présentée au Conseil. Une membre-professeure mentionne qu'il est apprécié d'avoir une formation et d'avoir accès à des ressources pédagogiques pour aider avec des thèmes où il pourrait au départ avoir un malaise.

Mme Lévesque propose d'accepter la planification de l'enseignement. Cette proposition est appuyée par Mme Janveau et est adoptée à l'unanimité.

13. Consultation sur la répartition des ressources à la Commission scolaire

Un document expliquant les nouveaux critères de répartition des ressources entre les écoles a été soumis pour consultation par la Commission scolaire.

Seuls les critères de répartition des ressources sont sujets à consultation. Les conséquences précises du calcul de répartition des ressources n'est pas sujet à consultation. Les membres du Conseil ont un sondage à remplir pour donner leur point de vue sur le contenu du document.

Une membre-parent demande pourquoi deux écoles de la Commission scolaire (FACE et Étoile filante) ont droit à un traitement particulier entre autres parce qu'elles offrent de l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire, alors que l'École internationale, qui est la troisième école de la Commission scolaire à être dans une telle situation, ne reçoit aucun traitement particulier. Elle demande quel serait l'effet d'être considérée uniquement comme une école secondaire, comme semblent l'être les écoles FACE et Étoile filante. La direction répond qu'au point de vue de la répartition des ressources, l'École internationale est vue par la Commission scolaire comme deux écoles distinctes, contrairement aux écoles FACE et Étoile filante, et elle reçoit donc les ressources en conséquence. Le directeur est cependant prêt à poser la question de la membre-parent à un de ses contacts à la Commission scolaire.

Il est à noter aussi que le plan d'effectif et le budget pour l'équipe de direction ne fait pas partie du document en consultation.

On constate à la lecture du document de consultation que les changements aux critères de répartition des ressources semblent peu affecter les budgets de l'école. On reporte la discussion détaillée quant à l'étude du document à la prochaine rencontre du Conseil.

14. Dossier des comités

14.1 Communication interne

Aucune activité n'est à signaler.

14.2 Sécurité

La directrice-adjointe au niveau primaire a contacté l'arrondissement pour se plaindre du fait que l'horaire de la collecte des déchets près de l'école concorde avec celui de l'arrivée des enfants.

14.3 PTRDI

La présidente a envoyé aux parents un courriel pour former un comité de parents intéressés à suivre le dossier d'éventuels travaux de rénovation majeure à l'école primaire. Plusieurs parents se sont montrés intéressés à s'impliquer. Il est encore temps pour les parents de manifester leur intérêt.

Le plan est d'envoyer une nouvelle lettre aux parents en février et d'avoir une première rencontre au mois de mars.

L'école Sainte-Catherine-de-Sienne a vécu dans les dernières années un chantier de rénovation majeure. Un comité de parents avait suivi les travaux. L'expérience s'était avérée positive et il serait intéressant de pouvoir entendre l'expérience de certains de ces parents.

15. Projet éducatif

La direction explique que dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif, un groupe de professeures et de professeurs du secondaire, chapeauté par Soledad Neira, a été mis en place. Le projet éducatif sera aussi abordé dans la rencontre du 28 janvier au CPEPE. L'accent sera mis cette année sur la prévention de l'anxiété chez les élèves.

Au primaire, il y a eu des rencontres entre des membres de l'équipe-école et une personne-ressource (psychologue) de la Commission scolaire. Le projet éducatif sera aussi abordé lors de la journée pédagogique du 18 février.

Les actions concrètes relatives à la mise en place du projet éducatif n'ont pas encore été déterminées. Puisqu'il y aura cette année la visite de certification pour le programme IB, la direction souhaite éviter une surcharge de travail sur l'équipe-école et comprend qu'il y aura une limite aux actions entreprises dans le cadre du projet éducatif.

16. Comité de quartier

Lors de la rencontre des comités de quartier, il y a eu des discussions au sujet de l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles du quartier. Il est possible qu'il y ait bientôt le démarrage d'un projet de construction d'école sur le site actuellement occupé par le YMCA sur la rue Monkland.

Il y a eu aussi plusieurs discussions quant à la possibilité de profiter d'un service de collecte des matières compostables dans les écoles. Pour le moment, l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce n'offre pas cette collecte pour les écoles de son territoire.

17. Comité des usagers du service de garde

Aucun point n'est à discuter quant au service de garde.

18. Comité de parents CSDM

19. Vie à l'école

La direction explique que les événements de « journée blanche » et de sortie à la cabane à sucre auront lieu bientôt. Ces événements ont demandé de grands efforts d'organisation, mais le résultat est au rendez-vous : plus de 80% des élèves sont maintenant inscrits.

Une membre-parent demande des précisions au sujet du calendrier scolaire 2020-2021 qui n'est pas encore finalisé. Elle demande que la prochaine communication aux parents envoyée par l'école contienne au moins une mention claire de la date de rentrée des élèves.

20. Correspondance

Aucune correspondance n'est à signaler.

21. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 18 février à 19h00, à l'école secondaire.

22. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h30.

Procès-verbal rédigé par Louis-Antoine Blais-Morin